



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM

ORDRE DU JOUR

Séance d'ajournement de la séance du 5 juillet 2021 du Conseil municipal de Saint-Joachim,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, le 12 juillet 2021 à 20h.

Veillez prendre note que la tenue de la séance d'ajournement du conseil permettra la présence du public. Les citoyens qui se présenteront à l'édifice municipal devront porter un couvre-visage et respecter la distanciation de 2 mètres.

REOUVERTURE DE LA SEANCE

ORDRE DU JOUR

5.A ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.5. Octroi du contrat - Entrepreneur – Remplacement de l'aqueduc rue Blondelle et chemin du Cap-Tourmente et réfection du chemin du Cap-Tourmente.

5.6. Octroi du contrat - Contrôle qualitatif – Remplacement de l'aqueduc rue Blondelle et chemin du Cap-Tourmente et réfection du chemin du Cap-Tourmente.

9.A LOISIRS ET CULTURE

9.1. Autoriser l'achat d'un frigo conjointement avec le Festival de l'Oie des Neiges.

12.A AFFAIRES NOUVELLES

13.A PÉRIODE DE QUESTIONS

14.A LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE